

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	36 (1948)
<b>Heft:</b>	757
<b>Artikel:</b>	L'anniversaire de Senaca Falls : naissance du féminisme aux Etats-Unis
<b>Autor:</b>	A.W.G. / Falls, Senaca
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-266647">https://doi.org/10.5169/seals-266647</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

## FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

## RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

## ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses  
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE 1 an . . . . .	Fr. 6.—
6 mois . . . . .	3.50
ETRANGER . . . . .	8.—
Le numéro . . . . .	0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date	

## 50 ans de règne

Ce dont les peuples du monde ont besoin maintenant, c'est d'une nouvelle manière de vivre en commun, en étroite association, reposant sur l'égalité et la confiance mutuelle.

Wilhelmine, reine de Hollande.

## GENÈVE

MERCREDI 7 SEPTEMBRE, à 20 h. 30

10, rue des Granges (chez Mme Wiblé)

Nous invitons nos lecteurs et lectrices à venir s'entretenir de notre journal et du projet annoncé ci-dessous,  
on commentera une petite exposition comparative de journaux féminins.

## LAUSANNE

JEUDI 9 SEPTEMBRE, à 20 h. 30

Petite Salle du Buffet de la Gare

Les abonnés et abonnées de notre journal sont conviés à une rencontre amicale pour parler de notre nouveau projet. Nous méditons en effet de tenter une modification importante du *Mouvement Féministe*.

### Les critiques.

Voici de quoi il s'agit : nous entendons dire souvent que notre périodique n'atteint que des femmes parfaitement convaincues de la nécessité d'obtenir le suffrage féminin et que l'éloquence de nos articles se perd corps et biens dans des milieux qui sont entièrement convertis. Cet argument est vrai. Il faudrait parler plus simplement, dit-on, exposer les problèmes concrets que l'on a à résoudre dans la vie quotidienne.

D'autre part, on se plaint que la revendication permanente (on exagère !!) est fatigante, qu'elle lasse les personnes qui sont honnêtement suffragistes sans être ardentes et qu'on réussirait mieux autrement. C'est précisément ce que nous voudrions voir.

### Notre formule actuelle.

Nous n'avons pas l'intention de renoncer purement et simplement à la formule du *Mouvement Féministe*, qui a fait ses preuves depuis bientôt quarante ans, qui a, quoi qu'on dise, amené beaucoup d'adhérentes à la cause, qui a développé et affermi les convictions de nombreux esprits tièdes et indécis. Cette formule permet à nos groupements féminins de s'informer mutuellement de leurs travaux, des idées et des initiatives qui voient le jour dans d'autres pays que le nôtre. Pour réaliser ce programme minimum, nous avons beaucoup de progrès à faire encore, et ce travail-là, nous devons le poursuivre. Mais cela nous empêche-t-il d'innover quelque peu ? — Nullement, si les unes et les autres nous sommes disposées à nous faire quelques concessions réciproques. Il serait simple, si nous avions beaucoup d'argent, de fonder un second journal, complément du premier. La caisse, hélas ! sonne creux ; malgré notre désir de ne pas lésiner et de faire tous les sacrifices pour notre cause, nous sommes obligées de trouver un biais. Comme dans *L'Avare*, il faut arriver à faire meilleure chose « avec peu d'argent ». Notre Comité, dans sa séance du 29 mai dernier, s'est donc décidé à tenter l'expé-

rience suivante : continuer la publication du *Mouvement Féministe* habituel, une fois par mois, le premier samedi de chaque mois ; on y traiterait toujours les questions juridiques, politiques, internationales qui nous concernent. Les articles seraient un peu plus condensés, puisqu'il faudrait faire entrer dans quatre pages ce qui couvre en général cinq ou six pages.

### Notre nouveau projet.

Le troisième samedi de chaque mois, paraîtrait un journal de même format, sous un titre différent ; nous attendons, avant de l'annoncer, d'avoir discuté diverses propositions dans les séances d'abonnés annoncées ci-dessus. Ce journal voudrait jouer le rôle d'un centre d'informations féminines, il ne veut pas faire concurrence aux

journaux de mode, il ne veut pas recueillir des recettes de cuisine ou des modèles d'ouvrages, il laisse cela à ceux qui sont documentés sur ces sujets. Mais il nous a semblé, en dépouillant, au long des jours, de nombreux périodiques, que nous étions outillés pour fournir des informations intéressantes et utiles sur les questions de logement, famille, hygiène, puériculture, etc.

En cours de route, des personnalités de premier ordre se joignent au groupe initial ; ainsi, dès 1852, Susan Anthony, qui forma avec Elisabeth Stanton une équipe d'un dynamisme irrésistible. Voici comment un contemporain a esquissé le portrait contrasté de ces deux personnalités, inseparables dans l'action :

Madame Stanton est un excellent écrivain, mais une médiocre réalisatrice. Miss Anthony est une femme pratique, mais un piètre écrivain ; chacune est douée d'une vaste intelligence, aucune n'a d'ambition égoïste et ne cherche la célébrité, toutes deux rivalisent d'enthousiasme pour la cause à laquelle elles ont consacré leur vie.

Néanmoins, si différentes qu'elles soient, je n'oserais prétendre que les qualités de l'une compensent les défauts de l'autre...

... Elles n'ont pas cessé, depuis des années, de lancer des bombes explosives, je ne connais pas deux incendiaires plus opiniâtres dans tous les pays et elles-mêmes ne me démentiront pas. En fait, ces deux jumelles bruyantes sont les deux baguettes d'un tambour destiné à entretenir le rançanplan de l'agitation.

Mrs. Stanton fit une longue carrière féministe, puisqu'elle vécut jusqu'en 1902 ; son amie et compagnon d'armes, Susan Anthony, lui survécut quatre ans (1906). Elles ne virent pas le triomphe de la cause, cette joie fut réservée à celle dont le portrait se trouve sur la seconde enveloppe, Mrs. Carrie Chapman Catt, dont nous avons conté la carrière de lutteuse infatigable lorsqu'on a annoncé sa mort, en mars 1947. (Mouvement Féministe N° 730, 3 mai 1947).

Cette épopee des suffragistes américaines qui dura 72 ans, a été relatée dans ses plus grands détails, pour le XIXe siècle, par Elisabeth Cady Stanton, qui a animé ces pages de sa personnalité frénétique. L'expérience américaine prouve qu'un idéal généreux servi par une énergie sans défaillance, sera atteint à coup sûr.

A. W. G.

1) E. C. Stanton — *History of Women Suffrage*, 6 vol.

**ÉCOLE D'INFIRMIÈRES**  
RECONNUE PAR LA CROIX-ROUGE SUISSE  
ET PATRONNÉE PAR L'UNIVERSITÉ DE GENEVE  
**LE BON SECOURS**  
15, avenue Dumas GENÈVE  
3 ANS D'ÉTUDES  
1 an 1/2 d'Ecole -- Prix de pension 150 fr. par mois  
1 an 1/2 de stages hospitaliers -- Entretien complet et argent de poche  
Débuts du cours : 1er octobre et 1er avril

**ÉTUDES DE PUÉRICULTURE**  
SECTION SPÉCIALISÉE DE L'ÉCOLE  
D'INFIRMIÈRES DU BON SECOURS  
GENÈVE  
Diplôme de puériculture 1 an d'études  
Diplôme d'hygiène maternelle et infantile 2 ans d'études  
Entrées chaque mois - 15, av. Dumas

## L'anniversaire de Seneca Falls

### Naissance du féminisme aux Etats-Unis.

Enveloppes commémoratives dont l'original nous a été aimablement prêté par M. le Dr. Bettex.

En haut : portrait d'Elizabeth Cady Stanton  
En bas : portrait de Mrs. Carrie Chapman Catt

Nous avions annoncé dans notre numéro du 3 juillet dernier, l'émission, aux Etats-Unis, d'un timbre commémoratif de « Seneca Falls », la première assemblée des femmes américaines qui, en 1848, s'étaient réunies pour discuter leurs droits sociaux, civils et politiques.

Pas mal de gens s'imaginent que le statut des citoyennes américaines, à toujours été révolutionnaire, que les femmes ont toujours joué là-bas d'une liberté de mouvement inconnue en Europe. En Suisse, lorsqu'on parle du droit de suffrage des Américaines, les électeurs vous répondent : « dans ces pays-là, c'est bien différent, les nécessités de cette contrée, où les blancs venaient s'installer en colonisateurs, a donné à leurs femmes une allure énergique, un tempérament indépendant ; ils avaient rompu avec les traditions des vieilles sociétés européennes ; on ne peut pas comparer... l'expérience des Etats-Unis ne vaut pas pour nous. » Cette argumentation n'a pas de poids, pour la bonne raison que les lois américaines de 1848 ligotaient les femmes dans ce pays comme ailleurs.

Qu'on en juge : celle qui se mariait appartenait, comme les enfants qu'elle mettait au monde, à son mari ; il pouvait les battre et en disposer comme il l'entendait. Elle ne pouvait pas demander le divorce si indigne que fut son mari. Elle ne pouvait pas réclamer contre lui des dommages et intérêts, si elle était lésée. Si elle gagnait sa vie — et les salaires que touchaient alors les travailleuses étaient extrêmement bas par rapport à ceux des travailleurs — elle devait remettre la somme totale à son mari, qui était libre d'en disposer à son gré.

Si elle ne se mariait pas, ses biens étaient gérés par un tuteur ; on la considérait toujours comme une mineure.

Les préjugés n'étaient pas moins étroits qu'ailleurs, aussi, lorsque les femmes de Seneca Falls entreprirent la campagne en faveur des réformes qui leur paraissaient indispensables, elles soulevèrent une réprobation quasi-générale. « Même les démons de l'enfer, écrivait un journal du temps, n'entendaient pas de telles herésies sans trembler ». Un député new-yorkais s'écriait : « Allons-nous, messieurs, donner le moindre encouragement à cette revendication absurde, déshonorante, criminelle... qui prétend que les hommes et les femmes doivent être égaux ?... »



C'est dans cette atmosphère peu encourageante que les suffragistes américaines ont mené la lutte. Mrs. Elizabeth Cady Stanton, dont le portrait est reproduit sur l'une des enveloppes commémoratives, avait signé, avec Lucretia Mott, Martha C. Wright et Mary Ann M. Clinton, l'article paru dans le « Seneca Courier », conviant les femmes à assister à la convention qui se tiendrait dans la chapelle wesleyenne de Seneca Falls, les 19 et 20 juillet 1848.

Les deux ou trois jours qui précédèrent l'événement furent pleins d'agitation fiévreuse, les initiates manquaient d'expérience pour formuler les revendications qu'elles voulaient faire approuver... à la dernière minute, et devant le public, on confia la présidence et la direction des débats au révérend John Mott, plus accoutumé aux meetings publics.

Néanmoins, à la fin de la Convention, on rédigea une Déclaration que plus de cent participants des deux séries acceptèrent de signer.

Malgré l'incertitude des premiers pas, et donc beaucoup d'adversité : se moquaient, le mouvement était animé d'un tel enthousiasme qu'il prit une ampleur toujours plus considérable et aboutit à la réforme constitutionnelle reproduite sur la seconde de nos deux enveloppes, 72 ans plus tard.

## Constitution des Etats-Unis Amendement XIX

Le droit de vote des citoyens des Etats-Unis ne doit pas être refusé ou restreint par les Etats-Unis ou n'importe lequel des Etats (qui en font partie) pour raison de sexe.

26 août 1920.

## ASSURANCE POUR LA VIEILLESETTE DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SAONNEX

**RENTES VIAGÈRES**  
GARANTIES PAR L'ÉTAT  
RENSEIGNEMENTS  
MOLARD, 11 GENÈVE